

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
PÉRIODE :
Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 6

Annances, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Fait divers... 75
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

SAUMUR,
30 Octobre 1878.
Elections Sénatoriales de Maine-et-Loire.
CANDIDATS du COMITÉ CONSERVATEUR
Général Marquis D'ANDIGNÉ,
Achille JOUBERT,
Baron LE GUAY,
Sénateurs sortants.

Chronique générale.

A propos de l'attentat contre la vie du roi d'Espagne, l'Union fait les réflexions suivantes :

« Les attentats qui se succèdent en Europe taillent de la besogne aux habiles du parti républicain dans notre pays. Quand un assassin se déclare « socialiste international, » comment s'y prendre pour prouver que ces sortes de dénominations ne répondent à aucune pensée criminelle? Il resterait à établir que de pareilles opinions n'existent pas en France. Nous savons bien que M. de Bismark a prétendu que nous étions débarrassés du socialisme, grâce aux moyens énergiques qu'il lui plairait d'adopter en Allemagne; mais le chancelier de Berlin n'a imaginé la guérison que pour rendre un plus grand hommage à la vigueur du remède. Il s'est mépris dans son affirmation. On a déporté ou fusillé des coupables sans déporter et fusiller leurs doctrines; elles sont toujours au milieu de nous et se font jour dans la presse et dans les réunions. L'Internationale existe, le socialisme existe, très-ouvertement représenté dans nos assemblées, et pas un de ceux qui se disent radicaux n'oserait dire qu'il n'est pas socialiste. Nous nous garderions de prétendre que tout socialiste est partisan de l'assassinat, mais, au vu et su de tout le monde, il y a des doctrines qui invitent à s'armer, à un moment

donné, du poignard, du pistolet ou de la carabine. Il peut convenir à nos habiles de reléguer ces choses-là au rang des fables ou au rang des préceptes abandonnés; les faits empêchent le succès de leurs plaidoyers. La discrétion n'est pas observée sur toute la ligne, et « le sort réservé aux empereurs et aux rois » fait partie du catéchisme radical.
« Les révolutionnaires se tiennent en Europe. Ce qui les unit, ce n'est pas la patrie, mais la doctrine. Leurs idées ne connaissent pas de frontières, ils sont citoyens du monde; le cosmopolitisme est devenu la physiognomie de ces sectaires qui s'embrassent au nom du genre humain. Ce que fait l'un d'eux est approuvé par tous les autres. Un attentat commis sur tel ou tel point reçoit un bon accueil plus ou moins déguisé. Le coupable est considéré comme un héros qui se dévoue. Il serait puéril de nier ce concert sinistre qui se compose d'encouragements secrets, d'adhésions silencieuses, et qui parfois ne cache rien, comme en Allemagne et en Russie.
« On peut, sans grande pénétration, constater un redoublement d'action scélérate, une entreprise de plus en plus étendue dans un but de bouleversement. L'assassinat n'est plus un acte de fureur qui éclate à de rares intervalles, c'est un système dont la pratique tend à se généraliser. Les moyens deviennent simples et courts. Il ne s'agit plus du travail lent et continu de la presse ou de la propagande qui inspire le mépris de l'autorité, altère peu à peu les notions de morale, et verse au cœur des multitudes des desirs dangereux; les monarchies déplaisent et sont regardées comme des obstacles au bonheur universel; eh bien, la carabine est là; on vise les têtes couronnées, on visera celles qui peuvent porter couronne, on frappera tout ce qui gêne ou peut gêner, et cette façon radicale de résoudre les grandes questions simplifiera la besogne révolutionnaire. Ce sont les procédés de la barbarie; ce n'est plus de la politique, c'est de l'extermination.
« Mais ceux qui s'imaginent que toutes les difficultés seraient terminées après qu'on

en aurait fini avec les princes se trompent gravement. Le système de l'assassinat ne disparaîtrait pas avec les rois et les empereurs; il trouverait encore à s'exercer. Il faudrait toujours des gouvernants, quelque nom qui leur fût donné; ces gouvernants seraient un objet d'envie et le point de mire d'ardentes ambitions; ceux qui voudraient se mettre à leur place ne leur laisseraient aucun repos, et le poignard ou la carabine continueraient leur rôle. On a dit du canon qu'il était la dernière raison des rois; l'assassinat deviendrait la dernière raison des ambitieux sans foi qui se disputeraient le champ de bataille des choses humaines.
« Voilà donc le présent et l'avenir tels que nous le préparait le radicalisme révolutionnaire. Les souverains y réfléchiront; les hommes d'Etat d'Europe, chargés de conduire les peuples, verront quelle est désormais la meilleure voie à suivre. Il leur suffirait d'un très-court examen de conscience pour se juger eux-mêmes et pour songer à d'autres résolutions. Les idées de respect et de morale sont représentées par les institutions les plus anciennes et les plus vénérables de la terre; les chefs des nations décideront si c'est là qu'est le péril. L'Eglise catholique et le radicalisme sont en présence. Il est temps de prendre un parti et de déclarer si c'est l'Eglise catholique qui menace les grandes et saintes lois de la civilisation et le repos des Etats. Et, parmi nous, les hommes en position d'exercer quelque influence par leur parole, leurs écrits ou leurs votes, devront résoudre la question de savoir si l'éducation sans Dieu vaut mieux pour la sécurité des peuples que l'éducation fondée sur les principes chrétiens. Parmi les avertissements de ce temps, les plus graves, les plus terribles, les plus faciles à comprendre sont ceux que nous donne la carabine socialiste. — Poujoulat. »

sont appelés à choisir leurs délégués sénatoriaux, ont reçu, chacun, sous bande, à leur nom, deux petites brochures contenant, l'une le Message du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, lu aux Chambres le 14 décembre 1877; le Discours de M. de Freycinet, prononcé à Bordeaux le 26 septembre 1878; l'Allocution de M. Waddington, au banquet qui lui a été offert par les conseillers généraux du département de l'Aisne; l'autre, le Discours de M. de Marcère, ministre de l'intérieur, prononcé à Mortagne le 25 août 1878. Le tout est précédé d'une sorte de proclamation aux conseillers municipaux, ne portant aucune signature, et leur recommandant de choisir des délégués républicains.
« L'apparence et la disposition des titres de ces deux brochures sont calculées de façon à induire facilement en erreur ceux qui les liront, en leur faisant croire que ce sont des documents officiels.
« Nous croyons devoir prémunir les conseillers municipaux contre toute surprise de ce genre, en les prévenant que cette publication n'a absolument aucun caractère officiel, et qu'elle émane d'un comité occulte désireux de donner aux candidatures républicaines l'apparence de candidatures officielles. »
La République française, toujours pratique, presse vivement ses amis d'agir, sans perte de temps, pour influencer sur le vote des délégués.
Aucun sacrifice ne doit, dit-elle, être épargné. Les frais de déplacement qu'entraîneront les réunions de délégués seront, au besoin, supportés par les comités électoraux.
Les journaux de la gauche, sans distinction de nuances, annoncent d'ailleurs qu'une souscription est ouverte pour subvenir à toutes les nécessités de la propagande.
Inutile d'ajouter que la coalition peut compter partout sur l'intervention des agents de l'autorité. Ce n'est pas pour rien que l'abolition de la candidature officielle a été solennellement proclamée.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.
LA
PUPILLE DE SALOMON
PAR
Mlle MARTHE LACHÈSE
(CAMILLE DE GÉRANS)
(Suite.)
XX.
Il ne fut pas difficile à Mlle de Kemper de cacher à tous les yeux la douleur qui déchirait son âme. Une nouvelle épreuve allait lui être imposée, nul ne pouvait en douter : en la voyant triste et pâle, on savait assez qu'elle pleurait d'avance son père adoptif pour ne pas deviner qu'elle regrettait en même temps son fiancé.
Salomon s'affaiblissait de plus en plus. Les crises se succédaient, emportant chaque jour un peu de

cette vie qui semblait vaciller en lui. Il comprenait lui-même que, désormais, ses jours étaient comptés. Tantôt il soupirait tristement, tantôt il souriait à la vie future. Il commençait à sentir ce combat de la dernière heure dans lequel la terre nous crie : « Je vais disparaître ! » sans que le ciel s'ouvre encore assez radieusement pour nous la faire tout à fait oublier.
Souvent il murmurait :
— Ah ! je m'en vais...
Cette parole restait sans réponse. Christine était trop fortement chrétienne pour essayer de le tromper devant la mort. Et quant à Rosa, pour une tout autre cause, elle jugeait également nécessaire de ne pas lui offrir d'illusions.
Elle était devenue singulièrement attentive. Il semblait qu'elle eût retrouvé tout à coup le secret d'une foule de paroles agréables et de mille petits soins précieux. Les portes se fermaient doucement depuis qu'un jour Salomon avait murmuré :
— Quel bruit vous faites, Rosa !
Quand il s'étendait dans son fauteuil, atteint de cet indicible ennui sous lequel s'allanguissent les malades, Rosa venait près de lui, disposait plus commodément des coussins sur lesquels il s'appuyait, puis se mettait à causer un peu. Elle racontait les nouvelles de la ville, elle décrivait les rives brésiliennes, les coutumes de Rio-Janeiro. Ses récits étaient assez piquants pour éveiller l'intérêt,

assez discrets pour ne pas heurter les goûts délicats de l'artiste.
Cet esprit et ce langage, rebelles depuis plus de trente ans, s'étaient assouplis tout à coup. En même temps les remèdes étaient apportés avec empressement, les aliments les plus fins, les plus recherchés ne semblaient demander ni un prix trop élevé pour les acquérir, ni des peines trop multipliées pour les préparer.
C'est tout au plus si Christine pouvait trouver le moyen d'approcher encore et de prendre à son tour quelques-uns de ces soins, consolation suprême de ceux qui voient souffrir les leurs.
Rosa l'éloignait autant qu'elle le pouvait, et, lorsque Salomon ne devait pas l'entendre, les ménagements étaient mis de côté.
— Allez dans votre chambre, vous. Que venez-vous faire ici ? Ne voyez-vous pas que tout le fatigue ? Il ne faut pas être deux près de lui.
Et pourtant, ô puissance du sentiment qui suffit à devenir une lumière ! quand, au milieu des prévenances de Rosa, Christine avait réussi à serrer les mains de son vieil ami, à lui dire seulement quelques mots, le mourant comprenait qu'il avait reçu davantage. Il la demandait souvent, alors qu'elle n'osait braver la volonté qui lui refusait entrée, craignant de compromettre la paix plus nécessaire que jamais.
— Où est ma chère enfant ?

— Elle est occupée.
Quelques moments après, il reprenait :
— Où est Christine ?
— Je vais l'appeler, répondait enfin Mlle Lebrun. Elle entr'ouvrait la porte.
— Où est Mlle de Kemper ?
— Me voici, répondait Christine en venant s'asseoir près de Salomon.
Et celle qui, une heure auparavant, avait déclaré que deux personnes ne devaient pas fatiguer ensemble le malade, se plaçait aussitôt près d'eux, en insinuant que lorsqu'on souffre il est bien doux d'être entouré de tous les siens. Seulement, quand elle parlait ainsi, elle ne pouvait s'empêcher de voir quelquefois se fixer sur elle le regard profond de l'orpheline.
Un jour Christine, brisée par l'angoisse, s'était retirée dans son appartement. Mlle Lebrun cousait près de Salomon.
— Rosa, dit celui-ci, le petit secrétaire qui est aujourd'hui dans ma chambre ne se trouvait-il pas autrefois dans celle d'Alphonse ?
— Oui certainement, s'empressa de répondre la veuve. Pourquoi cela, Barthélemy ?
— Il vous appartient, Rosa, puisqu'il a servi à votre mari.
— Mon cher Barthélemy...
— Bientôt je ne serai plus. Il est temps de régler tout cela. J'y songe.

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dézé, Libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, Libraire, rue d'Orléans. — Prix : 2 francs.

On remarque une tactique employée par les candidats républicains aux élections sénatoriales.

Toutes les professions de foi se placent sous le patronage du Maréchal-Président, et invoquent, à l'appui, le dernier discours du chef de l'Etat.

Le Maréchal, dit-on, paraît très-étonné de cette manœuvre destinée à faire croire aux électeurs que ceux qui se présentent à leurs suffrages sont les amis du chef de l'Etat.

D'après ce qu'on rapporte, les membres de la majorité de la Chambre qui ont en ce moment de fréquentes entrevues au fur et à mesure qu'ils arrivent à Paris, sont tous parfaitement décidés à invalider, sans exception, les élections des députés réactionnaires qui n'ont pu encore être examinées par la Chambre.

Leur but paraît être de créer le plus grand nombre de vacances dans les collèges électoraux pour y faire présenter des candidats républicains.

Plus les républicains se croient assurés du succès, plus ils se montrent cyniquement audacieux et menacent ouvertement la France de leur tyrannique oppression.

Jamais roi parla-t-il plus dédaigneusement à ses sujets que le Dictateur de 1870. L'homme aux « cigares exquis », grisé par ses triomphes faciles, enivré de sa propre gloire, signifié à la France sa volonté. *Sic volo, sic jubeo*, dit-il, c'est mon bon plaisir.

Lisez ces lignes de la *Republique française* :

« Le Sénat a un grand rôle. Nous ne devons plus souffrir qu'on l'en détourne. Il n'est pas fait pour détruire nos institutions ; il est fait pour les consolider et les améliorer, pour leur faire porter tous leurs fruits.

« Le Sénat doit être républicain. Il le sera si tous les conseils municipaux comprennent leur devoir envers le suffrage universel et envers la France. »

« Le Sénat doit être républicain ! tel est l'ultimatum signifié par M. Gambetta à la France. C'est la liberté qu'il entend donner. »

Si la *Republique française* dicte la volonté souveraine de son patron à la France, les autres organes de la République ne se gênent pas plus que leur chef de file. On ne vit jamais afficher plus ouvertement le dédain de la liberté du pays et la résolution bien arrêtée de n'en pas tenir compte.

L'égalité, la liberté, la fraternité n'existent, en réalité, que sur les murs. Si l'on veut avoir une idée de la façon dont les républicains entendent ces grands mots, il faut lire le *XIX^e Siècle*, par exemple, qui nous prévient des morsures prochaines de la République :

« La République, désormais à l'abri des surprises, n'aura plus rien à craindre des factions ; elle saura les réduire au silence. A quoi lui servirait d'avoir mis huit ans à

faire ses dents de sagesse, si ce n'était pour mordre au besoin ? »

« L'avenir, selon la prophétie de Thiers, restera définitivement aux plus sages, et si M. de Broglie et ses amis ne se montrent pas satisfaits, on donnera pour eux une dernière fête, qui ne sera pas la fête des récompenses. »

C'est toujours l'arme de la menace qu'emploient de préférence les républicains.

Le *Rappel* marche également sur les brisées du grand-maître et déclare à son tour que le succès des conservateurs au Sénat rouvrirait les blessures mal fermées de la patrie. Ils ne pourraient pas, ajoute ce journal, ressusciter la Monarchie ; mais ils pourraient tuer la France. »

Ces odieuses excitations, qui ne sont que la continuation de la campagne du 4^e octobre, n'atteignent pas la France conservatrice. Ceux-là seuls pourraient rouvrir les blessures de la patrie et tuer la France qui s'écriaient en 1870 :

« Nous avons été heureux d'être vaincus par les Prussiens ! »

« Périssent la France plutôt que la République ! »

Et ceux qui ont dit cela ce sont des républicains.

INAUGURATION DE LA MAIRIE DU XIX^e ARRONDISSEMENT.

Une réception princière, que dis-je ! une réception vraiment royale a été faite dimanche à M. de Marcère par la population de la Villette, à propos de l'inauguration de la nouvelle mairie élevée en face des battes Chaumont.

Arcs de triomphe, salves d'artillerie, bouquets, fanfares, discours et danses, rien n'a manqué à cette fête calquée sur le programme de celles que l'on donnait sous l'ancien régime aux têtes couronnées.

Un magnifique arc de triomphe, élevé à l'entrée de l'avenue Laumière, portait ces mots : *A M. de Marcère, le XIX^e arrondissement reconnaissant. Vive la République !* Il était deux heures et demie quand le ministre de l'intérieur est passé sous ce monument bien fait pour flatter son orgueil et resserrer le lien politique qui l'unit aux électeurs des Carrières d'Amérique.

Arrivé à la porte de la mairie, il est reçu en véritable potentat : les deux préfets de la Seine avec une partie de leur personnel, une délégation du conseil général et du conseil d'arrondissement, enfin M. Germa, maire ; un groupe de jeunes filles des écoles communales offre des fleurs au ministre et un jeune garçon des mêmes écoles le complimente. « A ce moment — (ce détail est emprunté au compte rendu du *Siècle*) — à ce moment le canon tonne, les tambours battent aux champs, les troupes présentent les armes, les musiques civiles exécutent une marche triomphale. »

Le cortège se dirige ensuite vers la salle des mariages érigée en salle du Trône, et lorsque M. de Marcère a pris place sous un dais et s'est assis sur un fauteuil élevé de plusieurs marches, M. le maire Germa prend la parole.

augmentent.

— Mon cher Barthélemy, vous ne pouvez demeurer dans ces incertitudes. Voyons, prenez un parti. Si vous voulez penser à la fois à nous et à vous, sortez de cette irrésolution.

— Je ne suis pas irrésolu. Les choses se dessinent d'elles-mêmes. Vous et ma chère fille, vous êtes les seules à recueillir le peu que je vais laisser. Un partage égal...

— Oh ! mon frère ! Barthélemy ! est-ce bien vous qui me parlez ainsi ? Quoi ! vous, si juste ! si ami du droit véritable !

— Eh bien ! où voyez-vous que je froisse le droit le plus rigoureux ? Je sais compter, que diable !

Les yeux de Rosa, qui lançaient de fugitives lueurs, s'attachèrent, inquiets, sur son beau-frère. Salomon continua :

— J'ai reçu d'Alphonse trente-cinq mille francs. Ils seront pour vous, Rosa ; c'est l'apanage qui vous revient, non en droit comme vous le supposez, mais en bonne amitié et en interprétation vraie, je le crois, de la volonté de mon frère. Deux mille francs m'appartenaient. Depuis que ma réputation s'est enfin établie et que mes travaux sont appréciés, j'ai placé trente-sept mille francs. J'en suis sûr, j'ai revu hier mon petit cahier. Calculez. Trente-sept et deux, trente-neuf, Rosa. Quatre mille francs de plus que ne laissa votre mari. Vous voyez qu'en vous donnant la moitié du tout vous

M. de Marcère répond par un long discours.

Le ministre avait à peine fini de parler que les présentations ont eu lieu.

La fête officielle s'est terminée sur le balcon au bas duquel défilaient aux cris mille fois répétés de : *Vive Marcère !* et *Vive la République !* les sociétés de tout l'arrondissement.

Le soir il y a eu bal, mais M. de Marcère n'a point daigné y assister.

Après la cérémonie du quartier des Carrières d'Amérique, il nous faut bien dire quelques mots de celle qui a eu lieu le même jour dans le jardin des Tuileries, à l'occasion de la distribution des récompenses aux membres les plus méritants de l'Exposition ouvrière.

On voulait donner un grand éclat à cette fête, mais on avait compté sans le temps et la maladie.

La température a empêché le public de venir s'enrhumer, moyennant un franc, dans une enceinte ouverte à tous les vents, et un mal imprévu a retenu dans leur lit MM. Victor Hugo et Louis Blanc qui avaient promis le concours de leur parole.

« Faute de grives, dit le proverbe, on mange des merles » ; aussi, à défaut du « grand poète » et de « l'illustre défenseur des intérêts ouvriers », il a fallu se contenter de M. Engelhard, conseiller municipal, et de M. Lépine, secrétaire de l'Exposition, qui ont prononcé chacun un discours dont nous ne dirons rien, par la bonne raison qu'il n'y a rien à en dire, ces deux orateurs ayant parlé beaucoup pour dire peu. Notons cependant la demande — obligation dans la bouche de M. Engelhard, — d'amnistie immédiate et complète.

On sera peut-être plus heureux le 10 novembre, jour fixé pour la deuxième réunion.

LA SECONDE FÊTE DES RÉCOMPENSES.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur* d'hier :

« On sait que le gouvernement avait organisé aujourd'hui une fête au Palais de l'Industrie, en faveur des 15,000 exposants qui sur 30,000 n'avaient pas pu assister à la solennité du 21. »

« L'incurie de l'administration a été telle, cette fois, que cette fête a été complètement manquée. »

« Quelques centaines d'exposants seulement se sont présentés au Palais de l'Industrie, et se sont du reste en allés après le premier morceau de musique, déçus et mécontents. »

LA MORT DE GEORGES CAVALIÉ DIT Pipe-en-Bois.

On annonce la mort de Georges Cavalie, plus connu sous le nom de « Pipe-en-Bois », qui occupa des fonctions publiques sous la Commune et fut banni du territoire.

Il avait obtenu, récemment, l'autorisation temporaire de résider en France pour y recevoir, auprès de ses parents, les soins que réclamait une santé très-compromise.

Voici le portrait qu'en trace un journal républicain, le *XIX^e Siècle* :

« Cavalie avait, jadis, presque été de l'Ecole polytechnique. Je crois qu'il avait passé le premier examen et échoué à l'épreuve orale ; c'est peut-être en souvenir de cette ambition déçue qu'il avait gardé l'habitude de porter, presque en toute saison, le grand manteau de l'Ecole. Il se promenait dans le quartier latin, drapé dans sa cape à l'espagnole, avec des airs de gloire. Cette tenue singulière, jointe à l'effroyable fantaisie de son maigre visage, en faisait une physionomie curieuse qui se gravait dans la mémoire. Il était alors étudiant, ingénieur, professeur de mathématiques, répétiteur, je ne sais quoi encore ; par-dessus tout, grand hâbleur de cafés, politicien et beau danseur.

« Il était très-connu, comme un excentrique du pays de Bohême, de la vieille Bohême de Villon, plus honnête pourtant et tout à fait incapable de ces farces d'écoliers qui, jadis, finissaient par la potence. Cette notoriété fut augmentée encore par le sobriquet grotesque dont un bel esprit du quartier Latin affubla G. Cavalie. Il n'y eut plus de bonne fête sans *Pipe-en-Bois*, sa verve, ses drôleries et ses entrechats. On a cru longtemps que Cavalie dut ce surnom à l'affection qu'il portait à la pipe. Je ne lui ai jamais vu fumer que la cigarette ; et son sobriquet, comme celui de *Racine-de-Buis*, qui fut donné à un autre excentrique de la Commune, était certainement dû aux contours bizarres de sa figure, taillée comme une pipe par le couteau naïf d'un père.

« *Pipe-en-Bois*, avant le 4 septembre, était le plus inoffensif des fruits secs.

« Quand vint le 4 septembre, *Pipe-en-Bois* s'accrocha à Laurier, qui l'emmena à Tours. Laurier ne savait guère refuser un bon office, et il avait d'ailleurs cette théorie qu'il ne faut pas laisser trainer les déclassés autour des gouvernements. On mit *Pipe-en-Bois* dans un bureau ; on l'arma d'un bâton de cire rouge, et on lui laissa croire qu'il travaillait ! Parfois, au bout du pont de Tours, dans un humble cabaret qui ouvrait discrètement son unique fenêtre sur la campagne mélancolique, on l'emmenait dîner avec Laurier, Marc Dufraisse, M. Spuller, M. Masure, et quelques autres collaborateurs de la délégation. Il me sembla que Georges Cavalie faisait effort pour se tenir au plan, dans cette compagnie.

« Le manque d'équilibre, le « déclassement » reprit Cavalie à Paris. Il se laissa donner le titre d'ingénieur des plantations de Paris, et il endossa l'habit de M. Alphand avec quelques galons de plus. Puis ce fut la fuite, l'exil, la misère, la maladie, la mort. Je sais bien qu'on me dira que j'ai tort de plaindre, même un peu, cet homme inutile, et qu'on évoquera peut-être contre lui quelque parole violente, échappée pendant la fièvre chaude de l'insurrection ou pendant la fièvre lente de l'exil. Hé ! je ne

Quelque chose passa sur le visage de M^{lle} Lebrun : l'aiguille s'activa dans ses doigts.

Au bout d'un moment elle reprit :

— Vous songez trop, Barthélemy, vous songez beaucoup trop. Je comprends votre sollicitude ; mais laissez-moi, en véritable sœur, vous donner un conseil. Dans votre état, ces longues réflexions ne peuvent causer qu'une souffrance et un affaiblissement. Puisque vous avez souci de ces choses, terminez-les promptement. Vous aurez alors l'esprit tranquille et vous verrez que vous vous en trouverez mieux.

— C'est que cette page suprême est la voix qui survit, Rosa. Je voudrais qu'elle fût à jamais ce que mon âme sent si vivement, la tendresse que j'ai portée à mon cher Alphonse, la reconnaissance que j'éprouve pour vos bons soins, le paternel amour, les bénédictions qui vont de mon cœur à ma Christine.

— Y songez-vous ? Mais vous n'êtes pas raisonnable, Barthélemy. Eh ! qui doute de tout cela ? Écrire tant de choses quand vous ne pouvez pas lire seulement une page de votre psautier ! Renoncez, de grâce, à cette folle pensée. Tracez quelques lignes, trois mots...

— Hélas ! soupira le pauvre artiste, vous dites vrai, peut-être.

— Soyez-en bien sûr.

— Et, dès que je souffre davantage, vos peines

gagnerez encore...

Rosa feignait de ne plus entendre. La tête cachée entre ses mains, elle pleurait bruyamment.

— Qu'avez-vous ? dit l'artiste en se soulevant effrayé.

— J'ai... j'ai un cœur, moi aussi. Voici plus de trente ans que je suis votre sœur, vos intérêts sont devenus les miens encore que je n'en eusse que faire puisque votre bien ne m'appartenait pas. J'ai fait fructifier le peu qu'Alphonse avait laissé et je ne vous ai pas épargné mes peines et mon dévouement. Si l'argent que vous avez gagné est placé avantageusement et si un ordre persévérant a mis l'aisance dans votre maison, à qui le devez-vous, Barthélemy ? Le remerciement de tout cela, c'est aujourd'hui de vous entendre me mettre sur la même ligne qu'une étrangère, comblée de nobles bienfaits, qui n'a rien fait pour nous, qui, depuis dix ans au contraire, ne subsiste que grâce à nos bontés...

— Rosa ! s'écria Salomon, Rosa ! que dites-vous ? Appelez-vous une étrangère l'enfant que j'ai élevée, chérie?... »

— Qu'a-t-elle fait pour vous en retour ?

— Elle est pauvre.

— Moi aussi. De plus je suis vieille, fatiguée. C'est à elle maintenant et non à moi de travailler pour vivre.

— Mais qui vous force à vous séparer ?

— Et si, plus tard, elle venait à se marier...

— Ah ! c'est vrai, murmura Salomon auquel les paroles d'Alice revinrent en mémoire. Je ne puis pourtant pas, Rosa...

— Vous ne pouvez pas me refuser ce qui m'est dû. Or, il m'est dû de posséder après vous ce que mes soins ont géré et fait croître.

— En sorte que vous voulez avoir tout mon argent ?

A cette demande faite de ce ton brusque et amer qui révèle un mécontentement subit, Rosa ne craignit pas de répondre en se croisant les bras :

— Comme vous le dites, Barthélemy. L'artiste se redressa, et, toisant du regard sa belle-sœur :

— Et le mobilier ? demanda-t-il.

— Et le mobilier aussi. Depuis plus de trente ans je m'en sers. Il est déjà mien par l'usage.

Salomon était devenu tout tremblant de saisissement et d'indignation. Sa respiration commençait à siffler entre ses lèvres.

— Vous voulez l'argent, vous voulez les meubles, dit-il. Et qu'aura donc Christine ?

— Elle aura le reste, répondit-elle.

— Le reste, reprit Salomon, comme si ce mot était lourdement tombé sur son cœur, le reste !...

Il ferma les yeux en se laissant aller avec accablement contre le dossier de son fauteuil.

(A suivre.)

ne s'acharne pas sur ce pauvre être ! Il y a tous les jours, fatalement, quelque chose de sinistre chez un bouffon. Qui sait ce qu'en aurait fait un peu plus de beauté, un peu plus de réussite, un peu plus de chance ? *Alas, poor Yorick !*

Etranger.

Madrid, 29 octobre.

La police a découvert 48 bouteilles de dynamite, hors barrière, à Madrid; trois personnes ont été arrêtées. L'instruction de l'affaire Jean Oliva est terminée. Celui-ci a refusé de désigner un avocat et un avoué pour sa défense. Le tribunal a nommé d'office des défenseurs.

Chronique militaire.

LA SOLDE DES OFFICIERS.

Lundi prochain, le général Borel déposera sur le bureau de la Chambre un projet de loi, dont l'étude vient d'être à peine terminée, relatif à l'augmentation de la solde des officiers.

D'après nos renseignements particuliers, nous croyons pouvoir garantir l'exactitude des chiffres suivants :

Pour les commandants, l'augmentation serait de 300 fr. par an; pour les lieutenants, de 250 fr.; pour les sous-lieutenants, de 210 fr.; enfin, pour les adjudants, de 60 fr.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Ecole de cavalerie de Saumur.

LISTE, par ordre de mérite, des jeunes gens qui viennent d'être admis, à l'Ecole de cavalerie, comme cavaliers élèves sous-officiers.

MM.

1. Roche, Marie-François, d'Agen.
2. Gouin, Jean-Louis, de Bernis (Gard).
3. Mounié, de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
4. Chollet, Charles-René-Pierre, du Havre.
5. Lesourd, de Paris.
6. Poussineau, de la Membrolle (Indre-et-Loire).
7. Maurice, César-Aristide, de Meung-sur-Bouvron (Loir-et-Cher).
8. De Sahuqué (a devancé l'appel).
9. Meyer, Nicolas-Pierre-Georges, de la Moulle (Jura).
10. Rossignol, de Vitry (Ille-et-Vilaine).
11. Chrestia, Joseph-Théodore, de Foix (Ariège).
12. De Chabannes, de Bourges.
13. Gascard, Pierre-Marie, de Sainte-Marie, canton de Redon (Ille-et-Vilaine).
14. Petit, Julien, du Havre.
15. De Laveaucoupet, de Paris.
16. Callande de Clamecy, de Vierzon (Cher).
17. Mayeux, Henri-Prosper, d'Origny-Saint-Benoist (Aisne).
18. Lacroze, Alfred, de Modane (Savoie).
19. Jubié, de Saint-Laurent-de-Mure (Isère).
20. Thomas, Pierre-Hippolyte, de Montpeller.
21. Datrop, de Janville (Eure-et-Loir).
22. Hermier, Eugène-Amédée, de Paris.
23. Boutillier de Saint-André, Paul-Ernest, de Cholet (Maine-et-Loire).
24. Bodet, Marie-Louis-Jules, de Tonnay-Charente (Charente-Inférieure).
25. Parisot, de Villers-sur-Meuse (Meuse).
26. Brien, de Pondichéry (Indes françaises).
27. De Laage (a devancé l'appel).
28. Mézière, Pierre-Bernard, de Courtil (Mayenne).
29. Leverne, de Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or).
30. Cavanne, Charles-Camille, de Pierrepont (Aisne).
31. Gourmel, Pierre-Albert, de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).
32. De Givenchy, d'Éperlecques (Pas-de-Calais).
33. Tiercelin, Lionel-Henri, de Mamers (Sarthe).

34. Delaperche, de Paris.
35. Lacaze, François, de Plaisance (Gers).
36. Charcot, de Yon-Artemare (Ain).
37. Martin, Léon-Auguste, de Montereau (Seine-et-Marne).
38. Lippmann, Lucien, de Paris.
39. Girault, Jacques-Henri, de Caen.
40. Thiéry, de Courbevoie (Seine).

LES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX.

Voici le résultat complet des élections qui ont eu lieu dimanche, dans les conseils municipaux de l'arrondissement de Saumur, pour le choix des délégués et de leurs suppléants :

- Concours. — Coquin Pierre, délégué; Levron Julien, suppléant.
Doué. — Turpault Auguste, délégué; Dimafischer Joseph, suppléant.
Douce. — Richardin Louis, délégué; Girault-Vaslin, suppléant.
Saint-Georges-Chatelais. — De Monty Eugène, délégué; Chaillou de Fougères, suppléant.
Martigné-Briant. — Merlet Jules, délégué; Taugourdeau Pierre, suppléant.
Soulanges. — Feillatreaux Genevès, délégué; Thourel Jean, suppléant.
Chenehutte-les-Tuffeaux. — Depeigne Luc, délégué; Vrain-Bompois, suppléant.
Genes. — Baron de Fontenay, délégué; Chauveau Séraphin, suppléant.
Le Thouril. — Gigault Théodore, délégué; Rousseau-Guillet, suppléant.
Trèves-Cumault. — Dupuy Charlemagne, délégué; Esnault Jean, suppléant.
Brézé. — Volland, délégué; Epoudry Jean, suppléant.
Brossay. — Godbert Ernest, délégué; Tessier-Thétier, suppléant.
Cizay. — Ballu René, délégué; Bourg Pierre, suppléant.
Goudray-Macouard. — Du Baut Louis, délégué; Delage Jules-Maurice, suppléant.
Saint-Cyr-en-Bourg. — Richard Pironneau, délégué; Mollay-Lemoine, suppléant.
Épiéds. — Pommereau Auguste, délégué; Biaille François, suppléant.
Montreuil-Bellay. — Aubelle, délégué; Hacault, suppléant.
Allonnes. — Chapin, délégué; Deniau, suppléant.
Brain-sur-Allonnes. — Dumény Emile, délégué; Guéret Arthur, suppléant.
Neuillé. — Bertin Henri, délégué; Ploquin Auguste, suppléant.
Varennes-sous-Montsoreau. — Rousse-Milsonneau, délégué; Courtois Camille, suppléant.
Vivry. — Trouillard Charles, délégué; Bouju Louis, suppléant.
Saint-Clément-des-Lèves. — Ciroz Jean, délégué; Parchard Jean, suppléant.
Saint-Lambert-des-Lèves. — Bouju René, délégué; Legard Pierre, suppléant.
Les Rosiers. — Boutin Desvignes, délégué; Vallette Armand, suppléant.
Artannes. — Boutin François, délégué; Talvard Laurent, suppléant.
Bagneux. — Guérin Étienne, délégué; Chumeau, Michel, suppléant.
Dampierre. — Gilbert Ambroise, délégué; Paturlat Jean, suppléant.
Fontevault. — Rouleau Adolphe, délégué; Boisnet Auguste, suppléant.
Montsoreau. — Lefé Jacques, délégué; Moreau Alfred, suppléant.
Paray. — Hardré René, délégué; Eveillard Alexis, suppléant.
Turquant. — Gauchais Alexis, délégué; Beauvais Joseph, suppléant.
Varrains. — Mollay Jean, délégué; Gasnault Carret, suppléant.
Cernusson. — Gelineau-Lenoble, délégué; Guindon, suppléant.
Cerqueux-sous-Passavant. — Gaudicheau Auguste, délégué; Hervé Louis, suppléant.
Clère. — Humeau Jacques, délégué; vicomte de Beurepaire, suppléant.
Coron. — Mahille Jules, délégué; Bouju Victor, suppléant.
La Fosse-de-Tigné. — Doussain, délégué; Davy Étienne, suppléant.
Saint-Hilaire-du-Bois. — Augereau Louis, délégué; Renou Louis, suppléant.
Montilliers. — Humeau Potier, délégué; Baranger, suppléant.
Nueil. — Lemoine André, délégué; Gautier André, suppléant.
Passavant. — Gaudicheau Jacques, délégué; Grelet Prosper, suppléant.
Saint-Paul-du-Bois. — Charreau Jean, délégué; Challet Pierre, suppléant.
La Plaine. — Chabeauté Louis, délégué; Gourichon Louis, suppléant.
La Salle-de-Vihiers. — De Terves Victor, délégué; du Reau Paul, suppléant.
Tancoigné. — Leroy Michel, délégué; Nanteau Honoré, suppléant.
Trémont. — Onillon Jean, délégué; Brouard Eugène, suppléant.
Vihiers. — Hayault, délégué; Leroux, suppléant.
Le Voide. — Chesneau Étienne, délégué; Manceau Michel, suppléant.
Saint-Martin-de-la-Place. — Leroux, délégué; Soyer, suppléant.
La Breille. — Sève, délégué; Pinson, suppléant.
Villebernier. — Rondenet, délégué; Tortu, suppléant.
Chacé. — Chasle, délégué; Milon, suppléant.
Distré. — Derouet, délégué; Maillet, suppléant.
Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Poitou, délégué; Bouvet-Ladubay, suppléant.
Rou-Marson. — Bazille, délégué; Auger, suppléant.
Saumur. — Bodin, délégué; Combié, suppléant.

- Souzay. — Desbois, délégué; Beauvais, suppléant.
Verrie. — Baillou de la Brosse, délégué; Fermet, suppléant.
Aubigné. — Coulbault, délégué; Catroux, suppléant.
Somloire. — Des Nouches, délégué; Gourichon, suppléant.
Tigné. — Poitou, délégué; Babin, suppléant.
Brigné. — Bouhier, délégué; Samson, suppléant.
Denezé. — Métivier, délégué; Gasnault, suppléant.
Forges. — Péan, délégué; Cognée, suppléant.
Louresse-Rochemenier. — Comte de Contades, délégué; Mérand, suppléant.
Meigné. — Roux, délégué; de la Selle, suppléant.
Montfort. — Robin, délégué; Vaillant, suppléant.
Les Verchers. — Cesbron, délégué; Chouteau, suppléant.
Les Ulmes. — Sebillé, délégué; Beaumont, suppléant.
Ambillou. — Laurendeau, délégué; Beauchêne, suppléant.
Chemellier. — Baudin, délégué; Bréau Pierre, suppléant.
Coutures. — Baudin, délégué; Couturier, suppléant.
Saint-Georges-des-Sept-Voies. — Martin, délégué; Bréau, suppléant.
Grézillé. — Decosse, délégué; Chauvigné, suppléant.
Noyant. — Leroux, délégué; Cesbron, suppléant.
Lourre. — Tremblay, délégué; Métivier, suppléant.
Antoigné. — Pasquier, délégué; Charpentier, suppléant.
Courchamps. — Jamain, délégué; Jammaud, suppléant.
Saint-Just-sur-Dive. — Desbois, délégué; Bertrand, suppléant.
Saint-Macaire. — Champion, délégué; Gourin, suppléant.
Méron. — Martineau, délégué; Deshayes, suppléant.
Puy-Notre-Dame. — Guyard, délégué; Jolly, suppléant.
Vaudelnay-Rillé. — Marchateau, délégué; Bory, suppléant.

Nous enregistrons avec plaisir et nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs que notre concitoyen, M. CHEVREAU-LORRAIN, vient d'obtenir, à l'Exposition universelle de 1878, une Médaille de bronze, pour son système de *Crochet automatique* destiné à fixer les ardoises sur les couvertures.

Ce système, déjà connu du reste, a été très-apprécié par tous ceux qui ont eu l'occasion d'en faire l'application.

Il paraît qu'à partir du 1^{er} novembre de grandes simplifications et d'importantes réductions de taxe seront introduites dans le régime des transports internationaux des petits paquets.

Par *petits paquets* on entend, en termes de chemins de fer, les colis de 5 kilogrammes ou moins.

MONUMENT DE COURCEBOEUF.

L'inauguration du monument élevé à Courceboeufs, canton de Ballon (Sarthe), à la mémoire des mobiles de l'Orne, des francs-tireurs manceaux et autres, morts le 12 janvier 1871, a eu lieu dimanche 27 octobre.

Nous croyons devoir reproduire la lettre suivante que le comité organisateur a reçue de l'amiral Jaurès, ex-commandant en chef du 21^e corps; c'est une vraie page d'histoire :

« Retenu dans le Midi jusqu'à la fin du mois par de graves intérêts, il ne me sera malheureusement pas possible de me rendre à l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser, mais je serai de cœur et de pensée avec vous pour rendre hommage à la mémoire des braves qui succombèrent au combat de Courceboeufs.

« Le 12 janvier 1871, j'étais à Savigné-l'Évêque luttant depuis le matin contre le grand-duc de Mecklembourg, lorsque, vers midi, un aide-de-camp du général Chanzy vint m'annoncer que Le Mans était pris et me porter l'ordre de battre en retraite sur Beaumont.

« La prise du Mans rendait la situation du 21^e corps des plus critiques, car nous avions l'armée du grand-duc de Mecklembourg devant nous, derrière nous le prince Frédéric-Charles avec toutes ses forces, et au nord des détachements ennemis qui nous barraient les routes.

« Je résolus cependant de tenir jusqu'au soir et de n'opérer que de nuit le mouvement qui m'était ordonné, et c'est alors que je donnai l'ordre à la deuxième division de marcher sur Courceboeufs et de l'occuper pour nous ouvrir le passage. — Cette résolution fut couronnée de succès.

« Nous luttâmes énergiquement tout le jour, repoussant toutes les attaques de l'en-

nemi, et lorsque le feu cessa à la nuit tombante, le 21^e corps, quittant les positions qu'il avait si vaillamment défendues, put passer entre les deux armées qui l'assaillaient, et, grâce à la prise de Courceboeufs, opérer sa retraite sur Beaumont et Sillé-le-Guillaume, où le 15 il arrêta de nouveau les colonnes prussiennes.

« Les braves qui succombèrent à Courceboeufs tombèrent donc dans une journée glorieuse pour le corps d'armée dont ils faisaient partie, et vous pourrez, à juste titre, déposer une couronne de laurier sur le monument que leurs dignes compagnons d'armes ont eu la patriotique pensée d'élever à leur mémoire. »

LOTÉRIE NATIONALE

4,800,000 francs de lots.

Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'*Eclairer financier* recevra gratuitement un BILLET DE LA LOTÉRIE NATIONALE.

L'*Eclairer financier* paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 francs par an, en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, Paris.

Ajouter 45 centimes pour envoi du billet.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les oppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescierie du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 75,124 : M. et M^{me} Léger, d'une *maladie du foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 : M^{me} Chauvet-Pizzalati, d'*anémie, d'épuisement et d'étouffements*. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). — La Revalescierie Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescierie. Recevez, etc. — LÉON PRYCLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescierie*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescierie chocolatée* rend l'appétit, honne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD, BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 OCTOBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			74 80	Crédit Foncier colonial, 300 fr.			375	Canal de Suez			738 75
4 % amortissable			77 65	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.			770	Crédit Mobilier esp.			747 50
5 %			104 90	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.			681	Société autrichienne			340
Obligations du Trésor, 1. payé.			500 25	Crédit Mobilier			405	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			384	Crédit foncier d'Autriche			555	Orléans			954
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			507	Charentes, 500 fr. t. p.			688	Paris-Lyon-Méditerranée			351 50
1865, 4 %			316	Est			1077	Est			358 75
1869, 3 %			464 50	Paris-Lyon-Méditerranée			835	Nord			350 50
1871, 3 %			405 50	Midi			1335	Ouest			352
1875, 4 %			510	Nord			1125	Midi			351 50
1876, 4 %			508 50	Orléans			730	Charentes			38
Banque de France			3120	Ouest			1200	C ^o Canaux agricoles			276 25
Comptoir d'escompte			725	Compagnie parisienne du Gaz			455	Canal de Suez			455
Crédit agricole, 300 f. p.			445	C. gén. Transatlantique							

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
 (Service d'été, 13 mai.)
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
 6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).
 9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.
 1 — 35 — — — — — soir, express.
 4 — 10 — — — — — omnibus.
 7 — 15 — — — — — (s'arrête à Angers).
 10 — 37 — — — — —
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.
 3 heures 23 minutes du matin, direct-mixte.
 8 — 21 — — — — — omnibus.
 9 — 40 — — — — — express.
 12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
 4 — 45 — — — — — omnibus-mixte.
 10 — 28 — — — — — express-poste.
 Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50.

GRANDS MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, à Saumur.

MERCERIE, RUBANS, PASSEMENTERIE, MODES

Vendredi 1^{er} Novembre, Exposition Générale

Samedi 2 Novembre et jours suivants

MISE EN VENTE D'AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

En Cravates, Foulards, Bonneterie, Fourrures.

VÉRITABLES OCCASIONS.

Etude de M^e JULES CHICOTEAU, notaire à Gizeux, canton de Langeais (Indre-et-Loire).

A VENDRE
BELLE PROPRIÉTÉ
 EN TOURAINE
TERRE DE LA FRESNAYE

Commune de Cléré, canton de Langeais, ligne d'Orléans, stations de Cing-Mars et Langeais.

274 hectares en terres, prairies et taillis aménagés en quinze coupes.
 Château moderne, vastes communs, belle chasse.
 Exploitation facilitée par trois routes. (510)

Etudes de M^e GOULPEAU, notaire, et de M^e TIREAU, avoué, aux Sables-d'Olonne.

VENTE

PAR SUITE DE DÉCÈS.

En l'étude dudit M^e GOULPEAU, **Le 23 novembre 1878, à midi.**

1^o D'UN GRAND HOTEL, aux Sables-d'Olonne, connu sous le nom de **Grand Hôtel de la Plage**, comprenant quarante-cinq chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisine, remises, écuries.

Mise à prix. . . **150,000 fr.**
 Cet hôtel est situé sur le Remblai, au centre des bains de mer, en face de la plage.

2^o UN AUTRE HOTEL, nouvellement agrandi et restauré, et comprenant vingt-quatre chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisines, etc.

Mise à prix . . . **70,000 fr.**
 S'adresser à M^e GOULPEAU, notaire, ou à M^e TIREAU, avoué poursuivant.

A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris.

S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

INVITATION

Pour la participation aux grands

TIRAGES D'ARGENT

Concessionnaires et garantis par l'Etat.

Dans l'espace de six mois, et en sept classes, sortiront, en tout, 42,600 gains, représentant la somme d'à peu près 10 millions de francs.

Dans le cas le plus heureux, le plus grand gain s'élèvera à

Francs 468,750

1 prime à Francs	312,500
1 prix	156,250
1 "	100,000
1 "	75,000
1 "	62,500
1 "	50,000
1 "	45,000
3 "	37,500
1 "	31,250
6 "	25,000
6 "	18,750
1 "	15,000
24 "	12,500

etc., etc.

Pour le premier tirage des gains, nous expédions des lots originaux entiers à F. 7,50 contre remise du montant en billets de banque, timbres-poste ou par mandat poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des lots originaux, munis des armes de l'Etat, ainsi que le plan officiel, donnant tous les renseignements.

L'expédition des listes officielles de gains et le paiement des gains s'effectuera sans retard, après le tirage.

Prière de s'adresser directement et avant le

15 novembre

A MM. VALENTIN ET C^o, banque et change, 65, Bleichen, à Hambourg (ville libre). (532)

M. FAUVEL, rue Beaupaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce. S'adresser au bureau du journal.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois, avec douze magnifiques gravures : un splendide volume par an. *Nouvelles, Histoire, Science, Voyages, Beaux-Arts, Religion, Actualités, Moralité irréprochable.* Texte par A. Genevay, H. de la Blaudière, Berthon, Commettant, Victor Perceval, Deslys, R. de Navery, Verne, etc. — Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, Morin, Vierge, G. Gilbert, etc. — **COLLECTION** : les 30 premiers volumes, 4 fr. chacun ; les volumes suivants, 31 à 42, 6 fr., et 7,50 franco. Les volumes 43 et 44, 7 fr. et 8 fr. 50, franco. Envoi d'un numéro spécimen contre 50 centimes en timbres-poste.

Complément facultatif du MUSÉE.

MODES VRAIES

TRAVAIL EN FAMILLE

Le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderie, Crochet, Tapisserie, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en broderie. Paris, 7 fr. par an. Départements, franco, 8 fr. 50 ; avec le MUSÉE, 13 fr. et 16 fr., franco.

Bureaux : rue Saint-Roch, 29. 45^e Année — 1878.

ABONNEMENT ANNUEL COMMENÇANT EN JANVIER.

MUSÉE SEUL :

Paris 7 fr. »
 Départements 8 50

MUSÉE et MODES réunis :

Paris 13 fr. »
 Départements 16 »

(Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies,
 Gastralgies, Digestions lentes,
 Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAÏAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDRE, la Boîte, 2 fr. ; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES
LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons *Rey, Erard, Hertz neveu*, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.